

# LONGUEIL Info.

Bulletin Municipal d'Informations  
Commune de Longueil Sainte Marie

2ème trimestre  
2019  
Avril Mai Juin



## Opération Village propre « Hauts-de-France »

L'opération « Village Propre » du 23 mars 2019, organisée par Familles Rurales depuis de nombreuses années, a été pour cette année, réalisée en collaboration avec les Hauts-de-France et la CCPE.



Petite participation malgré les quelques personnes venues d'autres communes pour nous aider. Résultat : petite collecte ! ...



Il reste encore beaucoup à faire pour éliminer les dépôts sauvages le long des routes, dans les fossés et les sous-bois.

Nous remercions l'association l'Âme Ortie ainsi que les résidents du foyer du Grand Ferré qui comme chaque année, ont participé activement à cette matinée qui s'est terminée par un barbecue convivial.



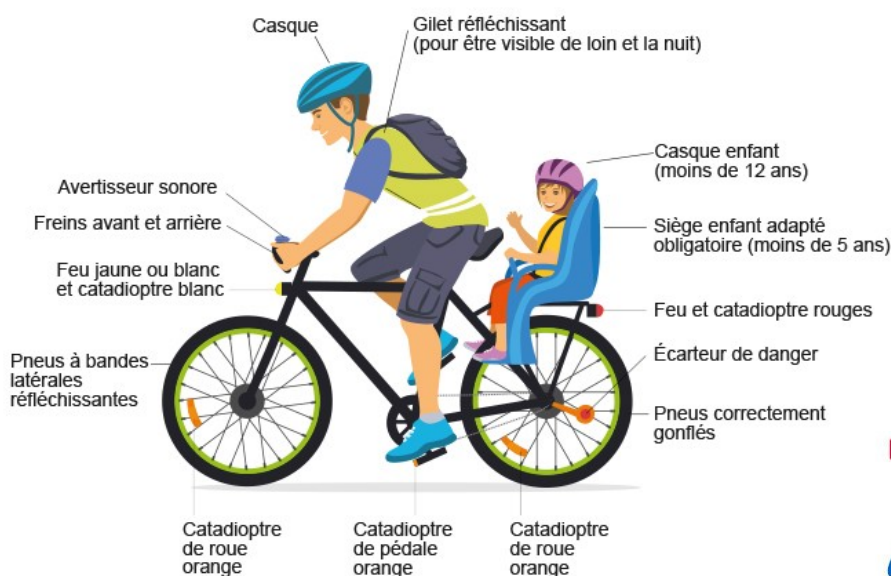
Circulation à



ou à trottinette



### Vélo, les équipements de sécurité



**BON CHOIX !**



**A VELO,  
Je laisse le trottoir  
aux piétons !**

L'âge minimal pour conduire un vélo électrique est de 14 ans.  
Ne circulez pas sur les trottoirs, seuls les enfants à vélo de moins de 8 ans y sont autorisés.  
Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers.  
Chaque infraction est passible d'une amende.

## Facture d'eau

Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Longueil Sainte Marie a renouvelé sa confiance à la SAUR pour la gestion du service de l'eau sur notre commune à compter du 1er janvier 2019.

De nouvelles dispositions tarifaires sont applicables grâce à une nouvelle organisation du service. Elles sont ainsi mises en œuvre à compter de la prochaine facturation, qui porte le solde des anciennes dispositions (jusqu'au 31 décembre 2018) et le début des nouvelles :

- ♦ L'abonnement semestriel passe de 25,60 € à 5 € HT.
- ♦ Le tarif au m3 passe de 0.3929 € à 0.2648 € HT.

L'économie globale sur une facture d'eau moyenne de 120 m3 est de 60 €.

En parallèle, afin de mettre en place un système d'abattement des polluants (perchlorates) et calcaire, une étude est actuellement en cours et devrait nous permettre de lancer les travaux en 2020.

## Gaz et Travaux rues de Picardie, Flandres et Vignes

Dans le cadre des travaux rue de Picardie ainsi que les rues de Flandres et des Vignes, et afin de protéger la voirie une fois les travaux terminés, il sera interdit de demander un raccordement au gaz pendant 5 ans.

Si vous envisagez un raccordement gaz, merci de prendre contact dès à présent avec GRDF; Nicolas VANDEWALLE au 06.60.64.59.87

Vous trouverez sur le site de la Mairie les plans de l'ensemble de l'opération.

## Articles du Conseil Municipal des Jeunes

### L'aire de jeux

Nous avons bien avancé sur le projet de l'aire de jeux à destination des enfants et des adultes. Elle sera située à côté du péri-scolaire, rue du Muguet.

La clôture a été installée ainsi que le portillon de sécurité. Quelques arbres d'ornement ont été plantés. Nous prévoyons également un travail sur la mise en place de fleurs.

Nous espérons, dans le dernier trimestre, que tous les jeux seront installés afin d'en profiter avec nos amis.



### Concours de dessin et remise des prix le 27 mai 2019

Le concours avait pour thème la « Promenade Longueilloise ». Il y avait 29 dessins et 7 gagnants.

A la récré du matin, nous avons préparé l'organisation.

A la récré de l'après-midi, devant l'ensemble des élèves et des enseignantes, et après avoir mis nos écharpes d'élus, Lilli a fait un discours et nous avons chacun présenté le dessin sélectionné et remis un lot à son créateur.



Un goûter (chouquettes et jus de fruits) a clôturé cet après-midi. Les lots et collation nous ont été offerts par le Comité des Fêtes que nous remercions.

Les dessins gagnants ont été agrandis et plastifiés puis remis aux enseignantes pour affichage dans les classes.



Félicitations à : Romane (CP) - Tom (CP) - Léana (CE1) - Mélyna (CE1) - Léa (CE2) - Célia (CM1) - Anaë (CM2)



## Divagation des chiens

Si certains chiens sont « catégorisés » et font l'objet d'une surveillance accrue, d'autres peuvent susciter de l'inquiétude chez certaines personnes, donc nous demandons à leur propriétaire d'être vigilant à l'approche de personnes, d'enfants mais également de congénères, notamment sur la voie verte, lieu de promenade familiale.



Que dit la loi : (article L.211-19-1 du Code Rural)

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Et, pensez à nos trottoirs ...



La solution...



## Ouverture de la Mairie

Du 8 juillet au 24 août 2019 inclus, le secrétariat de la Mairie sera ouvert au public :



- ⇒ LE MARDI MATIN DE 9H à 12H
- ⇒ LE VENDREDI APRES-MIDI DE 13H30 à 17H
- ⇒ LE SAMEDI DE 9H à 12H

En cas de besoin en dehors de ces horaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 03.44.41.17.19.

Notre site : [mairiedelongueilsaintemarie.fr](http://mairiedelongueilsaintemarie.fr)

## Rentrée Scolaire

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre 2019 (la pré-rentrée des enseignants aura lieu le vendredi 30 août 2019) et l'année scolaire prendra fin le samedi 4 juillet 2020 au soir pour ceux qui n'ont pas cours le samedi, et le lendemain pour les autres.



## La 31ème Brocante aura lieu le dimanche 1er

Les bulletins d'inscription et l'organisation vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres courant juillet.



## Travaux Cimetière

Des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite débuteront en juillet dans notre cimetière. Ces travaux consistent à réaliser un cheminement en béton dans les allées principales.

Vous trouverez le plan des travaux sur le site de la Mairie.

## Remerciements

Nous remercions les habitants des rues St Martin, du Fayel et du Moulin ainsi que du lotissement du Jeu d'Arc, qui pendant la course de vélo organisée par l'ASL et l'AC d'Estrées St Denis le 20 avril, ont joué le jeu.



# Pêle Mêle



## Bilan du Centre d'Animation d'Avril 2019

Sophie, Axelle, Laurence, Elodie et Jeanne ont accueilli 36 enfants de 3 à 12 ans sur le thème « VIKINGS »



- Découvrir le monde des vikings
- Favoriser la socialisation
- Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances



Henna et Thomas, pour leur part, ont pris en charge 18 ados sur le thème « GEEK 2.0 »



- Décoration d'une salle de cinéma et Karting
- Projection film et laser Game/escape Game
- Jeux vidéo
- Urban Expérience à Paris



Rendez-vous pour les prochaines vacances, du 08 juillet au 02 août 2019 avec d'autres surprises.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter le site :

[www.mairiedelongueilsaintemarie.fr](http://www.mairiedelongueilsaintemarie.fr) rubrique « enfance et jeunesse » puis « périscolaire et animation ».

Carine DOUAY Directrice du service enfance et jeunesse

Mélanie DA SILVA Adjointe enfants

Henna IRID Adjointe ados

## Collecte des déchets et encombrants

Pour rappel, depuis début juin 2019, les jours des collectes ont été modifiés.

Pour les déchets ménagers et assimilés :

- Le **LUNDI** pour les déchets verts,
- Le **MARDI** pour les ordures ménagères (bac noir)
- Le **MERCREDI** pour le tri sélectif (bac jaune)

(Sortie des bacs la veille à partir de 18 h)

Pour les encombrants :

- ♦ Apport en déchetterie (LONGUEIL STE MARIE & ESTREES ST DENIS) du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h et le dimanche de 9h à 12h (FERME LE LUNDI)
- ♦ Enlèvement **GRATUIT** sur rendez-vous en contactant le numéro vert :

**0 805 69 16 69** ou en vous rendant sur **[ccpe.collecte-encombrants.fr](http://ccpe.collecte-encombrants.fr)**

Vous trouverez toutes les informations sur le Guide de Tri de la CCPE qui vous a été distribué en mai 2019, concernant le calendrier des collectes, le mémo tri, le règlement etc...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 03 44 41 31 43

adresse mail : [environnement@ccpe-pe.fr](mailto:environnement@ccpe-pe.fr)



## Création d'un marché LOCAVOR

Depuis le 25 mars, notre commune accueille au sein du magasin Gamm Vert 6 place de la Gare, le marché LOCAVOR qui vise à créer de la proximité entre les producteurs locaux et les habitants et diminuer le gaspillage.

Marché bimensuel, les jeudis de 17h à 18h30 avec déjà 18 producteurs qui nous proposent des fruits et légumes frais de saison mais également : thé, bières, épices, plats cuisinés, confitures etc...

Informations et inscriptions sur <https://locavor.fr/224>



## Aide à la Maison

Vous cherchez une aide à la maison pour vous ou vos enfants, ou vous êtes déjà adhérent Familles Rurales : ce site est fait pour vous. N'hésitez pas à prendre contact, à nous faire part de vos remarques.

DZO FAMILLES 36, rue de l'Oise 60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 20 22 41



## L'Opération Tranquillité Vacances, qu'est-ce-que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie - soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) au commissariat ou à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, le formulaire en ligne est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

[http://www.oise.gouv.fr/content/download/38206/244117/file/Formulaire\\_OTV\\_2016.pdf](http://www.oise.gouv.fr/content/download/38206/244117/file/Formulaire_OTV_2016.pdf)



## Forum des Associations le samedi 07 septembre 2019

Nous renouvelons cette année notre Forum des Associations : que ce soit pour le sport, la culture, le loisir, l'apprentissage à diverses activités de bricolage, musique, jardinage, couture, cuisiner avec son jardin, les activités jeunesse et sénior, etc...

Le Comité des Fêtes qui vous propose tout au long de l'année des animations et sorties sera présent.

Petits et grands, vous êtes tous concernés. Venez nombreux !



## Carte Nationale d'identité - Passeports



Ces documents officiels ne sont plus délivrés dans toutes les mairies.

Vous habitez notre commune, nous vous invitons à consulter le site de la Mairie de Longueil Sainte Marie afin de connaître les mairies habilitées à effectuer ces documents. (les plus proches : Estrées St Denis — Margny les Compiègne — Compiègne — Pont Sainte Maxence).

Attention les délais sont longs.

## La Pyrale des Buis

### La pyrale gagne du terrain sur notre commune.

Comment lutter contre ce papillon venu d'Asie, dont la chenille dévore les feuilles de buis ?

La première attaque de la pyrale du buis, qui se déroule vers le mois de mai, représente la plus sournoise de toutes. Une raison simple à cela : il s'avère difficile de la repérer en l'absence de papillons tournoyant autour des buis.

Les chenilles, pondues à la fin de l'automne, hibernent encore en cette période de l'année, formant un cocon entre deux feuilles. "Avec la chaleur qui revient, elles se réveillent, grignotent, grossissent et se transformeront en papillons".

La pyrale attaque également au moment de la repousse, les jeunes feuilles et ce jusqu'à la fin de l'été.

**Recommandations** : surveillez vos buis, n'hésitez pas à les traiter par pulvérisation à base de savon noir. La pose de pièges et traitement spécifique sont recommandés et, si atteint, n'hésitez pas à les tailler.

**Que faire des tailles ?** La CCPE, après avoir consulté le Syndicat Mixte du Département de l'Oise, syndicat en charge du traitement de nos déchets nous informe que les buis infectés doivent être jetés **uniquement dans les bacs de déchets verts**. Pour rappel, selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du Code pénal, le brûlage des déchets, dont les déchets verts, est interdit et sanctionné par une amende de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 €.



## Interdiction

Depuis le 1er janvier 2019, les **produits phytopharmaceutiques « de synthèse chimique »** sont interdits pour les utilisateurs non professionnels.

Afin d'assurer leur élimination dans des conditions sécurisées, les produits non utilisés et leurs emballages détenus par les utilisateurs non professionnels doivent être apportés dans une déchetterie ou un point de collecte temporaire assurant la collecte des déchets diffus spécifiques (déchets chimiques ménagers).

## Oise Urgence Seniors

### Un système qui peut sauver des vies.

Cette technologie innovante et simple d'installation permet aux secours d'intervenir plus rapidement et d'améliorer la prise en charge des personnes de 70 ans et plus en cas d'urgence. Ce dispositif est un système de flashcode regroupant les informations médicales consultables par les sapeurs-pompiers. Sous la forme d'un sticker, à coller en priorité sur le miroir de la salle de bain, il permet un accès très rapide et sécurisé aux données personnelles et médicales de la personne qui en bénéficie.

Un numéro unique : 03 44 82 60 60



Réactivité, qualité, délais

Répondez à vos obligations d'emploi de travailleurs handicapés en faisant appel au savoir-faire de nos ESAT

5 sites, 10 métiers  
**N'hésitez plus contactez-nous !**

03 44 41 82 60  
devis@esat-unapei60.com  
www.esat-unapei60.com



## Quizz

Où est située cette girouette ?



Quizz : réponse 1erT

Cette poulie située rue du Moulin, servait à monter les sacs de blé ou autre dans le grenier.

## Surprise Matinale

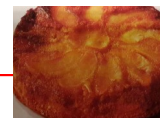
Effet surprise spectaculaire en ce matin d'avril pour cette famille Longueilloise. A peine installée à la table du petit déjeuner, un bruit suspect l'interpelle. Elle découvre alors, qu'une montgolfière de 20m de haut et de 15m de diamètre avec 4 personnes à bord, tente de se dégager de l'érable du jardin familial, à quelques mètres seulement de la maison.

Le pilote, pourtant expérimenté, a expliqué s'être fait surprendre par un courant descendant en passant la colline de Rivecourt. Il avait décollé une heure plus tôt de Pierrefonds à l'occasion de la journée « Portes Ouvertes » du Lycée Mireille Grenet de Compiègne.

Une côte contusionnée par une branche qui a traversé la nacelle en osier pour l'un des passagers. Une histoire qui aurait pu mal se terminer.



## La recette de Brigitte : Le Quatre-quarts aux Pommes



**Ingrédients :** 3 belles pommes acidulées + 15 morceaux de sucre + 2 gros œufs + 100 g de sucre en poudre + 100 g de farine + 100 g de beurre frais + 1 cuil. à café de levure chimique.

- 1/ Dans une casserole faire un caramel avec les morceaux de sucre et 2 cuillères d'eau.
  - 2/ Lorsque le caramel a blondi, le verser dans le moule à manquer. Incliner le moule dans tous les sens pour que les parois soient enduites de caramel.
  - 3/ Peler les pommes, les couper en gros quartiers et les disposer sur le caramel.
  - 4/ Dans une jatte, mélanger le beurre ramolli et le sucre, incorporer les œufs entiers, l'un après l'autre, puis la farine et la levure. Bien mélanger. Verser cette pâte sur les pommes.
  - 5/ Faire cuire 30mn à four chaud 210° (th. 6).
- Laisser tiédir avant de démouler.

**Bonne dégustation.**

## Dates à retenir

- |                    |   |
|--------------------|---|
| ♦ 13 juillet       | <b>Cérémonie</b> à 19h30 place de la Mairie             |
| ♦ 13 juillet       | <b>Retraite aux flambeaux</b> (Comité des Fêtes)        |
| ♦ 20 juillet       | <b>Feu d'artifice</b>                                   |
| ♦ 20 au 22 juillet | <b>Fête Foraine</b>                                     |
| ♦ 15 août          | <b>Messe sur la colline</b> à la Sainte Vierge          |
| ♦ 01 septembre     | <b>Brocante</b> (Familles Rurales)                      |
| ♦ 07 septembre     | <b>Forum des Associations</b> à la salle Multifonctions |
| ♦ 15 septembre     | <b>6h cyclistes</b> (ASL)                               |
| ♦ 29 septembre     | <b>Concours de pétanque</b> (ASL)                       |

**Bulletin d'informations édité par la mairie de LONGUEIL STE MARIE**

**Associations, Clubs, Comités de la commune**, ce bulletin d'informations est à votre disposition pour annoncer vos manifestations, vos activités...Veuillez contacter la mairie ou par E-mail à : [j.morel@mairiism.fr](mailto:j.morel@mairiism.fr) avant le 10 septembre pour une parution en novembre.

**Comité de rédaction :** Jackie MOREL - Christine RUFFIER - Brigitte VASSEUR - Sylvie WILLIAM - Stéphanie BOUTER - Anna HENNION - Didier VOITURONT - Christel BENARD